



LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L' AISNE ET POLE EMPLOI, PARTENAIRES POUR DES ACTIONS D'INSERTION INNOVANTES DANS LES TERRITOIRES

Le Conseil départemental est la collectivité en charge des solidarités humaines, à ce titre elle accompagne notamment les publics éloignés de l'emploi et, en particulier, les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Pour donner sa chance à chacun de retourner vers l'emploi, le Département de l'Aisne travaille aux côtés des acteurs de terrain et porte des actions innovantes.

Journées Aisne Actifs Plus : Du 12 au 23 octobre dernier se sont déroulées, pour la première fois, les « Journées Aisne Actifs Plus ». Cette initiative, portée et organisée par le Conseil départemental de l'Aisne et Pôle Emploi, visait à convier les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, afin de créer un temps fort d'échange, d'orientation, de conseil et de suivi personnalisé pour les accompagner dans leur démarche vers l'insertion professionnelle.

Lors de cette première édition près de 4.000 bénéficiaires ont été invités à se déplacer dans les 115 lieux d'accueil mobilisés, afin de dynamiser leur insertion. Pour les recevoir et favoriser leur retour vers l'emploi, pas moins de 266 entreprises, partenaires et porteurs de projets ont également été sollicités et ont répondu présent. 442 bénéficiaires ont été positionnés sur des offres d'emploi, mais aussi sur des actions d'insertion ou encore des formations.

Outre les accueils en présentiel, des webinaires et un salon en ligne sont venus compléter l'offre de solutions à distance, tant pour les bénéficiaires que pour les partenaires et entreprises du territoire.

« Ces Journées Aisne Actifs Plus sont une réussite : malgré les contraintes liées au contexte de crise sanitaire, elles démontrent l'engagement de toutes les parties prenantes pour l'insertion et créent une dynamique mobilisatrice pour chacun, tout en s'inscrivant dans un cadre Axonais qui vise à répondre aux attentes des employeurs et des demandeurs d'emploi. » souligne Isabelle LETRILLART, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne Déléguée à l'insertion et au retour à l'emploi, à la famille et à la protection de l'enfance.

Contrats ciblés pour les secteurs en tension : La crise sanitaire que nous traversons s'accompagne d'un protocole renforcé qui contraint le fonctionnement d'un certain nombre de secteurs. Pour répondre à cette difficulté, le Conseil départemental de l'Aisne a décidé de

renforcer l'insertion, qui profite aux personnes éloignées de l'emploi tout en apportant une solution opérationnelle aux structures qui souhaitent en bénéficier.

La gestion des **collèges** ressort directement de la compétence du Département. Face à la pandémie de covid, et pour répondre à des conditions d'accueil sanitaire optimum pour tous, le Conseil départemental de l'Aisne a mené une opération de recrutement de 73 agents d'entretien, bénéficiaires du RSA et répartis sur l'ensemble des 57 collèges du Département. Ces contrats sont établis sous la forme d'un CDD, pour une durée comprise entre novembre 2020 et juillet 2021. Dans ce cadre, la géolocalisation des candidats et des offres a permis de répondre aux besoins locaux, tout en réduisant au mieux le temps de déplacement des personnes.

Le **secteur de l'aide à domicile**, en particulier les Services d'Accompagnement de l'Aide à Domicile (SAAD), sont confrontés à des difficultés de recrutement ainsi qu'à l'impact de la crise sanitaire sur leur fonctionnement. Pour répondre à cette situation, le Département de l'Aisne a construit une solution d'accompagnement « vers et dans l'emploi » fondée sur une aide financière accordée aux employeurs, en contrepartie d'une formation des personnes recrutées. 25 contrats aidés sont donc fléchés vers ces structures, autant de personnes qui, de ce fait, retrouvent le chemin de l'emploi.

Les **clauses d'insertion** : un levier supplémentaire pour l'emploi local. En tant que collectivité socialement responsable, le Conseil départemental de l'Aisne promeut l'emploi des personnes en insertion dans ses propres marchés publics. Il s'implique directement dans le déploiement des clauses d'insertion par l'activité économique (CIAE) dans ses territoires, à l'exemple des travaux autour du Château François 1^{er} de Villers-Cotterêts, dont le Département assure le pilotage de la partie insertion du projet. Pour ce chantier, 6 entreprises sur les 19 concernées par la clause d'insertion ont démarré leur effort d'insertion et 20 embauches ont été réalisées au 31 octobre 2020.

En 2019, 42 personnes ont ainsi accédé à l'emploi sur 27 marchés du Département incluant ce dispositif. Au 31 octobre 2020, ce sont 70 marchés qui sont concernés, démontrant une forte progression. A noter que l'Aisne est l'un des rares Départements à afficher une couverture à 100% des territoires pour un appui spécialisé auprès des donneurs d'ordre.

Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental de l'Aisne note : « *notre collectivité entend soutenir et rassembler l'ensemble des Axonais, qu'ils soient porteurs de projet, employeurs ou personnes éloignées de l'emploi : chacun a un rôle à jouer pour dynamiser notre territoire et contribuer à la solidarité par l'accompagnement vers l'emploi. Dans ce but, le Département porte des actions innovantes dans une approche ciblée, pour en améliorer l'impact. De nouvelles actions sont d'ailleurs prévues dès 2021. Notre réussite sera nécessairement collective : elle repose sur la mobilisation de tous.* »